

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2026, dans l'académie de POLYNESIE FRANCAISE.

Le président de l'Université de la Polynésie Française,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de POLYNESIE FRANCAISE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans l'académie de POLYNESIE FRANCAISE :

Monsieur BISSON Gaetan, professeur des universités de 2ème classe, président, Université de la Polynésie française, Puunauia.

Madame LOPEZ Marie-Laure, directrice générale des services, vice-présidente, Université de la Polynésie française, Puunauia.

Monsieur COSTA Christophe, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame TEHAAMOANA Melina, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Ministère de l'éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Papeete.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Puunauia , le 22/05/2026

Pour le Président,
par délégation,
Le Vice-Président
du conseil
d'administration



Gaetan BISSON

